



# Speaking Notes : Mme la Secrétaire d'Etat M.-G. Ineichen-Fleisch, directrice du SECO

Date 9.7.2014

---

## La libre circulation des personnes avec l'UE

*Le texte prononcé fait foi.*

### La libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE

Voici **douze ans** que nous avons introduit, progressivement d'abord, la libre circulation des personnes avec les Etats-membres de l'UE15 et les trois Etats-membres de l'AELE. Aujourd'hui, avec un léger retard sur le planning habituel pour des raisons de disponibilités de données, nous vous présentons le **dixième rapport de l'Observatoire** sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Elaboré conjointement par le SECO, l'Office fédéral des migrations, l'Office fédéral de la statistique et l'Office fédéral des assurances sociales, il est la réponse à un ancien postulat (Postulat Rennwald 00.3088) et se penche sur les répercussions de la libre circulation sur notre marché du travail et sur nos assurances sociales. Malgré le résultat du vote du 9 février dernier, ce rapport est encore d'actualité car **l'accord sur la libre-circulation des personnes (ALCP) est toujours en vigueur.**

## Quelles répercussions a eues l'ALCP sur la place économique suisse ?

En facilitant l'accès des entreprises suisses au potentiel offert par la main-d'œuvre de l'UE/AELE, **l'ALCP a permis de créer de nombreux emplois**; aujourd'hui, nous comptons quelque **624 000 personnes actives de plus qu'en 2002**. Les Suisses et les étrangers établis ont contribué à hauteur de plus de 330 000 personnes à cette augmentation, le reste étant dû aux titulaires d'une autorisation à l'année ou d'une autorisation de courte durée, ainsi qu'aux frontaliers. Contrairement à certaines périodes antérieures marquées par une forte croissance économique, les entreprises ont été pendant cette dernière décennie nettement moins limitées par une pénurie de main-d'œuvre. En outre, les taux d'emploi ont légèrement augmenté.

\*\*\*\*\*

L'Accord sur la libre circulation des personnes a **augmenté l'attrait de la place économique** suisse et a largement contribué à la **croissance de l'économie et de l'emploi** de ces douze dernières années. Comme lors de la récession de 2008-2009, l'immigration soutient aujourd'hui encore l'évolution économique dans un contexte international relativement difficile.

\*\*\*\*\*

Les **mesures d'accompagnement** jouent un rôle essentiel dans le cadre de l'ouverture du marché du travail. En effet, pour que l'Accord sur la libre circulation des personnes soit accepté, il convient d'éviter que les conditions usuelles de travail et de salaire ne subissent de pression à grande échelle.

Le rapport annuel sur l'exécution des mesures d'accompagnement présenté en avril de cette année, montrent que ces mesures fonctionnent. Les contrôles sont nombreux et ciblés, les infractions identifiées sont sanctionnées.

**En 2013, la loi sur les travailleurs détachés a été complétée** afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre les abus commis sur le marché du travail (mesures contre l'indépendance fictive, responsabilité solidaire)..

**Le 26 mars 2014**, le Conseil fédéral a décidé **de nouvelles mesures pour lutter contre les conditions de travail et de salaire abusives**: ces mesures concernent, entre autres, le montant des amendes, le nombre de contrôles ainsi qu'une obligation d'annonce renforcée pour les prestataires de services actifs dans l'aménagement et l'entretien paysager.

En outre, le Conseil fédéral a pris des mesures en matière d'extension des Conventions collectives de travail, sur les conditions de prorogation des contrats-types de travail ainsi que sur l'exécution et l'évaluation des mesures d'accompagnement.

### **Quel avenir pour notre marché du travail ?**

Notre politique de migration nécessite une **large acceptation sociale et politique**. L'immigration en provenance des Etats de l'UE/AELE a renforcé la croissance de la population ces dernières années, augmentant ainsi les défis dans les domaines de l'intégration, de l'aménagement du territoire, des infrastructures ou de la politique de formation.

\*\*\*\*\*

Le 9 février 2014, le peuple et les cantons ont accepté **l'initiative populaire contre l'immigration de masse** qui introduit un nouvel article 121a dans la Constitution fédérale donnant mandat au législateur de limiter l'immigration au moyen notamment de contingents.

**Répondant au mandat du peuple, le Conseil fédéral a rendu son concept de transposition le 20 juin dernier.**

Le changement de paradigme devant lequel nous nous trouvons représente clairement une **source d'inquiétude pour nos entreprises** soumises à la concurrence internationale, dont la crainte principale est de ne pas trouver la main-d'œuvre dont elles auraient besoin.

### **Conclusion**

Quel que soit le sort qui lui sera réservé, **l'Accord sur la libre circulation des personnes - qui continue d'être appliqué- a renforcé la compétitivité des entreprises** en Suisse et a permis à notre économie de croître plus fortement que la moyenne ces dernières années. L'économie suisse en a largement profité.

Parallèlement, l'expérience des dernières années montre que des **bons résultats ne vont pas de soi**. De bonnes **conditions-cadres**, un **bon accès aux marchés** étrangers -par exemple via des accords de libre-échange- et des **finances publiques saines** sont les piliers du succès économique. Une politique du marché du travail efficace, soutenue de manière ciblée par les mesures d'accompagnement, est également essentielle. Tous ces

éléments constituent le terreau indispensable aux bons résultats du marché du travail en Suisse ; il est de notre devoir d'en prendre soin.

\*\*\*\*\*

A plusieurs reprises, le Conseil fédéral a souligné que la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes aurait de graves conséquences pour la place économique suisse. J'aimerais rappeler aujourd'hui, que cette affirmation est toujours vraie et que nous travaillons activement afin d'en éviter une possible concrétisation. Cela étant, la Suisse a encore un autre défi à relever: nous aurons encore à nous prononcer sur l'initiative populaire " Halte à la surpopulation. Oui à la protection des ressources naturelles" lancée par ECOPOP. Son acceptation serait des plus dévastatrices pour la Suisse, car cela reviendrait, en plein 21ème siècle à appliquer une politique quasi-malthusienne qui n'a pas sa place dans un monde moderne et globalisé.